



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

À quelques mois de l'élection présidentielle, l'Alliance Anticorrída s'est rappelée au bon souvenir des politiques. Soucieux d'affirmer notre volonté, voire de donner plus d'espace à nos demandes, nous avons fait parvenir aux candidats le questionnaire en fin de page. Voici la réponse ou le point de vue de chacun.



G. Broquère

♦ « Je ne suis pas aficionado mais la corrida est une tradition propre à certaines régions françaises qui fait partie intégrante de leur culture. Il convient cependant de maintenir une vigilance de tous les instants afin de garantir des conditions sanitaires permettant de respecter la dignité de l'animal. »

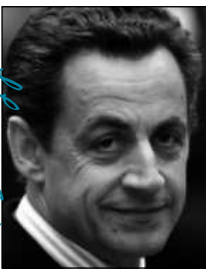
Note de l'Alliance Anticorrída : Gilles Broquère, maire de Fenouillet, l'une des plus récentes villes de sang, soutient fermement François Bayrou et sera son candidat aux législatives.



D. Voynet

♦ « En tant qu'écologiste, je suis naturellement sensible à la question du bien-être animal. Nous avons déjà été en contact à plusieurs reprises. Vous connaissez donc parfaitement ma position sur les corridas, que je n'ai jamais cherché à cacher.

Je ne comprends ni ne partage le goût du public pour ce spectacle dans lequel des animaux sont en effet mis à mort. Mon parti a approuvé une série de mesures dont je vous fais part. »



N. Sarkozy

♦ « Je tiens à vous préciser qu'à mes yeux, ce n'est pas le rôle de l'Éducation nationale d'assurer la promotion des corridas auprès des enfants. Comme vous pouvez vous en douter, la pratique et la promotion des corridas seront amenées à évoluer pour tenir compte de l'évolution de la société, qui est de plus en plus sensible à la question du bien-être animal. Les ferias sans corridas sont une possible voie d'évolution. »

Note de l'Alliance Anticorrída : A été vu dans les arènes madrilènes en 2005 et aux côtés de Simon Casas lors d'une corrida à Séville, en 2006.



A. Laguille

♦ Ses réponses indiquent très clairement sa position.

« Je pense qu'il n'est pas légitime de se divertir d'un spectacle qui occasionne des sévices aux animaux en public, même sous couvert de tradition. Je suis d'accord pour mettre un terme à la promotion des corridas en milieu scolaire et pour favoriser une feria sans corrida. Je suis favorable à la suppression du financement des écoles taurines par les pouvoirs publics et les collectivités locales et j'apporterai mon soutien à une proposition de loi demandant l'abrogation du 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 521-1 du code pénal. »



S. Royal

♦ « Une adhésion générale à l'évolution du Droit vaut mieux parfois qu'une interdiction venant se heurter à des questions de cultures et de traditions locales, qui ne sauraient être traitées de manière brutale. La démocratie participative doit pleinement jouer son rôle. Aussi, je fais confiance aux initiatives citoyennes. »

NB : À l'occasion de sa visite à la manade Jullian, en novembre 2006, dans le Gard, la candidate socialiste a déclaré à une journaliste de La Provence : « La corrida est un spectacle magnifique. Je comprends la passion de ceux qui s'enthousiasment pour cela ». Le 1<sup>er</sup> mars, à Mont-de-Marsan, elle a évoqué « cette région si riche de ses temporadas, de ses places taurines si belles et le parfum de l'Espagne toute proche... » devant un parterre d'élus aficionados ravis : Henri Emmanuelli, Philippe Labeyrie, Jean-Louis Carrère, Alain Vidalies, Jean-Pierre Dufau etc.



F. Nihous

♦ Frédéric Nihous, représentant du parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT), se dit « dingue de traditions aux échos mystiques comme les combats de coqs et la corrida » (Libération - 27 février 2007).

C'est donc fort logiquement que nous ne l'avons pas questionné à ce sujet.



G. Schivardi

♦ Gérard Schivardi, chef de file du parti des travailleurs, conteste farouchement « le statut d'art à la taumachie, et celui de culture à la corrida. » Pour lui, les corridas de Carcassonne, contre lesquelles nous sommes allés en justice jusqu'au bout, ne se résument qu'à un assassinat d'animaux...

## N'ONT PAS RÉPONDU...



M.-G. Buffet



J. Boré



P. De Villiers



J.-M. Le Pen



O. Besancenot

## LE QUESTIONNAIRE DE L'ALLIANCE ANTICORRIDA

1 - Se divertir d'un spectacle qui occasionne des sévices aux animaux en public, même sous couvert de tradition, vous paraît-il légitime ?

2 - Seriez-vous d'accord pour mettre un terme à la promotion des corridas en milieu scolaire par une circulaire émanant du ministère l'Éducation nationale ?

3 - 10 % des participants aux grandes ferias méridionales fréquentent les arènes. Seriez-vous d'accord pour favoriser une feria sans corrida ?

4 - Dans les écoles de taumachie, dès six ans, des enfants apprennent à tuer. Envisageriez-vous de demander la suppression du financement de ces structures par les pouvoirs publics et les collectivités locales ?

5 - Le 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 521-1 du code pénal, qui sanctionne les sévices et actes de cruauté envers animaux, constitue une exception en autorisant les courses de taureaux et les combats de coqs dans les régions où peut être invoquée une « tradition locale ininterrompue ». Apporteriez-vous un soutien à une proposition de loi demandant l'abrogation de ce 3<sup>e</sup> alinéa ?